

CONSTRUIRE ENSEMBLE LES COMMUNES DE DEMAIN !

- > Le Pacte pour la Transition a vocation à engager les changements nécessaires en réponse aux enjeux majeurs des prochains mandats électoraux (écologiques, sociaux, démocratiques).
www.pacte-transition.org
- > 12 mesures prioritaires, **et jusqu'à 5 supplémentaires locales**, à renseigner, vous sont proposées. Merci d'en sélectionner au moins 10 pour lesquelles votre liste est prête à s'engager.
- > Des fiches détaillées sont proposées pour l'explication des mesures et les pistes d'actions.
- > Parmi les niveaux d'engagements, le numéro 3 est l'engagement le plus fort et le plus prioritaire.
- > Un Pacte n'est validé que s'il est co-signé par une association/collectif et une liste candidate. Les deux parties peuvent alors communiquer sur la signature et le contenu de ce document (mais pas avant). Les réponses seront téléchargées sur le site du Pacte pour la Transition et visibles par tous sur internet, pendant toute la durée du prochain mandat.
- > Les numéros en noir correspondent aux mesures du Pacte national.
Les mesures en rouge, sont des mesures locales, à renseigner.

Principe A

Sensibilisation et formation à la transition : Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu·es, agent·es territoriaux, jeunes, habitant·es, acteurs économiques, etc.

Principe B

Co-construction des politiques locales : Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu·es, citoyen·nes, agent·es et représentant·es des acteurs locaux, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

Principe C

Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale : Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bios et locaux, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

Niveau d'engagement 1 2 3

Nous créons autour du coeur urbain, sur les terres encore vierges d'habitations, une ceinture agro-écologique en nous appuyant sur le PLUI et en créant des ZAP (Zones agricoles Protégées). Cette ceinture garantira le maintien de ces terres. Elle donnera lieu à la signature d'un contrat de débouchés assorti de mesures d'évolution vers une agriculture raisonnée puis bio, entre l'agriculteur et la ville pour alimenter :

- les cuisines centrales en produits (cantines scolaires, EHPAD, portage de repas)
- la halle des producteurs locaux, véritable marché couvert géré en SCIC entre la ville, les producteurs et les consommateurs

6. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.

Niveau d'engagement 1 2 3

L'agglomération, au-delà des mesures règlementaires, pourra également acheter des terres agricoles et les confier aux nouveaux agriculteurs.rices. dans un contrat de confiance. la transmission des exploitations sera également favorisée et accompagnée.

7. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.

Niveau d'engagement 1 2 3

Les contrats passés avec les agriculteurs locaux ont vocation à fournir des produits locaux, dans une optique de relation équitable (revenus fixes pour contrer les aléas des cultures) et de plus en plus biologique en accompagnant la transition d'une agriculture conventionnelle vers le bio. Comme le prévoit la loi, un repas non carné par semaine sera proposé ainsi que le choix tous les jours entre un repas carné et un repas non carné.

BIODIVERSITÉ

POUR CHAQUE PROPOSITION, DÉFINISSEZ SA PRIORITÉ ET PRÉCISEZ VOTRE ENGAGEMENT

8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.

Niveau d'engagement 1 2 3

Nous inscrirons la préservation des parcs et des arbres existants au PLUI comme patrimoine intouchable en coeur de ville. Nous mettrons également en oeuvre des mesures réglementaires visant à valoriser et favoriser la végétalisation en ville (permis de végétaliser) tout en assurant, au sein des documents d'urbanisme des corridors pour la faune. Les bords du lac seront largement ouverts au public et les bords du Thiou et du Fier seront valorisés en relation avec les associations.

EAU / INFRASTRUCTURE

POUR CHAQUE PROPOSITION, DÉFINISSEZ SA PRIORITÉ ET PRÉCISEZ VOTRE ENGAGEMENT

10. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.

Niveau d'engagement 1 2 3

Nous nous engageons à mettre en oeuvre une tarification progressive, écologique et sociale de l'eau qui garantisse un volume minimal gratuit pour subvenir aux besoins fondamentaux. La lutte contre le gaspillage passera par un renforcement des contrôles sur la qualité des canalisations et leur remplacement (taux de fuite: env. 24%)

13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.

Niveau d'engagement 1 2 3

En matière de lutte contre le réchauffement climatique, il faut d'abord réduire la facilité d'usage de la voiture et donc stopper les infrastructures routières, telles que le tunnel sous le Semnoz. Nous favoriserons au contraire la mise en place d'un réseau de transports en commun de type tram, ainsi qu'une augmentation du nombre de pistes cyclables réservées et de zones piétonnes.

11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse.

Niveau d'engagement 1 2 3

Anancy est déjà engagée dans un TEPOS et vient d'adopter un plan climat ambitieux (réduction de 55% des émissions de GAS d'ici à 2030). Nous devons dégager les moyens financiers adéquats pour réaliser ces objectifs et associer pour leur acceptation par tous, les citoyens à la réflexion et aux actions.

12. Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

Niveau d'engagement 1 2 3

Le projet d'intérêt général "J'écorénove ma copro" qui existe sur Anancy sera doté de moyens supplémentaires et étendu à toutes les habitations. Ce PIG permet d'aider à la fois directement els copropriétés dans leurs mesures de rénovation thermiques mais aussi en parallène les copropriétaires selon les revenus. Objectif : rénover 5.5% du parc existant chaque année soit 4600 logements/an. Un budget d'environ 20 M€/an

14. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.

Niveau d'engagement 1 2 3

Nous lancerons une vaste concertation citoyenne pour définir collectivement un nouveau réseau de transports en commun basé sur plusieurs scénarios (dont le tram) et leurs financements qui seront ensuite soumis à consultation citoyenne. Une tarification sociale des transports en commun sera mise en place, basée sur le revenu.

15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.

Niveau d'engagement 1 2 3

Nous élargirons la zone piétonne et nous créons des voies cyclables express en ville qui nécessiteront de rebvoir le plan de circulation automobile. Nous mettrons en place une Zone à Faible Emission qui rapidement couvrira l'ensemble de la commune (en crit'air 0,1,2,3) puis nous limiterons aux crit'air 0,1,2 avec comme objectif une ZFE crit'air 0,1 pour 2035.

28. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.Niveau d'engagement 1 2 3

Nous reverrons les conseils de quartiers, leur taille, leurs prérogatives, leur composition, et nous les doterons d'un budget participatif. Ces conseils de quartier auront un élu référent mais seront libres de fixer leur ordre du jour. Ils seront largement consultés avant les projets relevant du quartier. Ils pourront également se prononcer sur tout projet conduit par la ville.

Un droit d'interpellation des élus sera créé et simplifié. Si 1000 citoyens signent une question alors celle-ci sera automatiquement inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal et traitée.

Les Référendums locaux sur les grands projets seront privilégiés.

29. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.Niveau d'engagement 1 2 3

En revoyant les dispositifs existants (Club Air-Climat, espace citoyen, observatoire citoyen) pour les fusionner et en associant les conseils de quartiers nous créerons un conseil du temps long, libre de son ordre du jour, qui pourra s'auto-saisir de thématiques et faire des remontées aux élus; et qui pourra également être co-acteur de la construction des projets. Ce conseil du temps long sera systématiquement saisi du budget annuel de la ville pour avis motivé.

1. Créer une maison des associationsNiveau d'engagement **1** **2** **3**

Pour développer le dynamisme des associations locales, leur offrir des locaux, des moyens de travailler et de se former, pour regrouper les bénévoles, permettre de construire des passerelles et des projets communs, nous construirons une maison des associations au Haras, véritable lieu de bouillonnement citoyen. Cette maison des associations permettra en outre de valoriser et développer la monnaie locale "La gentiane".

2. Développer les énergies renouvelablesNiveau d'engagement **1** **2** **3**

L'engagement du PCAET est d'installer 100 000 m² de panneaux photovoltaïques /an. Nous commencerons par faire un état des lieux des toitures de bâtiments publics susceptibles de recevoir ce type d'installation (en nous appuyant sur le cadastre solaire existant). Ainsi nous prévoyons dans le cadre de la rénovation du parc des sports de la ville de couvrir le stade de panneaux photovoltaïques. Les contraintes réglementaires d'installation pour les particuliers et les entreprises seront allégées (hors secteur préservé de la vieille ville) .
Les ressources en géothermie du territoire seront également recherchées et éventuellement valorisées.

3. Mise en place de la troisième poubelle (déchets fermentescibles)Niveau d'engagement **1** **2** **3**

Nous mettrons en place une collecte distincte pour récupérer puis valoriser sous forme de biogaz puis de terreau les déchets fermentescibles et ainsi les retirer du circuit d'incinération. Cela permettra d'alimenter soit des turbines électriques, soit des véhicules roulant au biogaz.

4. Créer un vaste "Central parc" urbain de 80 hectares

Niveau d'engagement 1 2 3

L'aérodrome d'Annecy-Meythet voit sa concession arriver à terme le 31 décembre prochain. Nous souhaitons son arrêt définitif et son remplacement par un projet écologique qui comprenne :

- un parc de 80 hectares, arboré, urbain propice à la détente, au sport loisir, à la promenade et aux événements sportifs, véritable puits de carbone.
- un éco-quartier de 20 hectares pour accueillir les nouveaux habitants dans un quartier à énergie positive.
- 10 hectares de terrains pour des services publics de proximité (école, bibliothèque, MJC, EHPAD...) et l'accueil des services centraux de la ville.

5. Créer un conservatoire des lacs alpins

Niveau d'engagement 1 2 3

Dans la villa "le Sud" dite aussi "villa Abeille" située sur la presqu'île d'Albigny en proximité immédiate du lac, nous installerons un conservatoire des lacs alpins, véritable lieu de découverte scientifique, artistique et pédagogique de la richesse de la faune, de la flore et des paysages locaux; et donc de la nécessité de les préserver. Ce lieu emblématique, ouvert gratuitement au public, sera co-géré avec les associations environnementales locales.

En signant le Pacte de la Transition

- La liste s'engage à respecter les 3 principes transversaux et à mettre en œuvre au moins 10 mesures choisies parmi cette liste ;
- Le collectif local s'assure de la bonne mise en œuvre et du respect de ces engagements

Liste **Les Annéciens** Association/Collectif **FNE HAUTE-SAVOIE**

Tête de liste **Denis Duperthuy**

Commune **Annecy**

Adresse mail **lesanneciens@gmail.com**



haute-savoie@fne-aura.org
www.pacte-transition.org